

**Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal du  
Mardi 04 octobre 2022  
À 19h30 – Salle des Ferrages**

<b>Présents :</b>	Michel PARTAGE, Béatrice PAUMIER LALLEMAND, Béatrice GRELET, Emilie CONNAULTE, Laure VINCENT, Sandrine PEREIRA, Thomas NERVI, Vincent MARTIN, Lou LOMBARD, Éric LEVANTIS.
<b>Excusée :</b>	Aurélia BAZERLI.
<b>Procurations :</b>	Alexandre HAYEK a donné pouvoir à Michel PARTAGE, Maryvonne ROSELLO a donné pouvoir à Béatrice GRELET, Hugues SERVIERE a donné pouvoir à Laure VINCENT.
<b>Absents :</b>	-

Le Conseil Municipal est ouvert à 19h40. Monsieur le Maire propose de supprimer de l'ordre du jour, la délibération de la demande de protection fonctionnelle d'un agent communal. Vote pour à l'unanimité.

Il propose d'ajouter à l'ordre du jour, un avis consultatif des élus pour la demande de protection fonctionnelle d'un agent communal. Vote pour à l'unanimité.

- **Délibération N° 2022\_025\_D** - Examinée le 04/10/2022 – Création d'un poste agent administratif à temps plein CDD de 6 mois accroissement saisonnier d'activité – **Vote pour à l'unanimité la création d'un poste agent administratif à temps plein.**
- **Délibération N° 2022\_026\_D** - Examinée le 04/10/2022 – Création d'un poste permanent adjoint technique 30-35<sup>ème</sup> – **Vote pour à l'unanimité la création d'un poste permanent adjoint technique.**
- **Délibération N° 2022\_027\_D** - Examinée le 04/10/2022 – Création d'un poste contractuel adjoint technique à temps complet – **Vote pour à l'unanimité la création d'un poste contractuel adjoint technique.**
- **Délibération N° 2022\_028\_D** - Examinée le 04/10/2022 – Désignation d'un conseiller municipal délégué aux grands travaux – **Vincent MARTIN est élu à l'unanimité Conseiller Municipal délégué aux grands travaux.**
- **Délibération N° 2022\_029\_D** - Examinée le 04/10/2022 – Modification de la composition de la commission d'appels d'offre – **Éric LEVANTIS est élu à l'unanimité membre titulaire de la commission d'appels d'offre.**  
**Thomas NERVI est élu à l'unanimité membre suppléant de la commission d'appels d'offre.**
- **Délibération N° 2022\_030\_D** - Examinée le 04/10/2022 – Remboursement des frais pour le Congrès National des Maires à Paris – **Vote pour à l'unanimité le remboursement des frais pour le Congrès National des Maires à Paris.**
- **Délibération N° 2022\_031\_D** - Examinée le 04/10/2022 – Autoriser M. le Maire à accepter les demandes de siège social dans la Mairie pour les associations bastidonnaises – **Vote pour à l'unanimité accepter les demandes de siège social dans la Mairie pour les associations bastidonnaises.**
- **Délibération N° 2022\_032\_D** - Examinée le 04/10/2022 – Décision modificative pour alimenter le compte 2111 sans opération en investissement de 3 000 € et débiter le compte 2112 opération 65 de 3 000 €. – **Vote pour à l'unanimité alimenter le compte 2111 sans opération en investissement de 3 000 € et débiter le compte 2112 opération 65 de 3 000 €.**
- **Proposition d'avis consultatif** des élus pour une demande de protection fonctionnelle d'un agent communal  
Après explications des conditions légales de l'octroi d'une protection fonctionnelle, les élus à l'unanimité reconnaissent qu'il n'est pas possible de répondre favorablement à la demande de protection fonctionnelle de l'agent pour des raisons juridiques.

Affiché le 05 octobre 2022.

**Michel PARTAGE**  
Maire de La Bastidonne

**Éric LEVANTIS**  
Secrétaire de séance